



Rapport Environnement

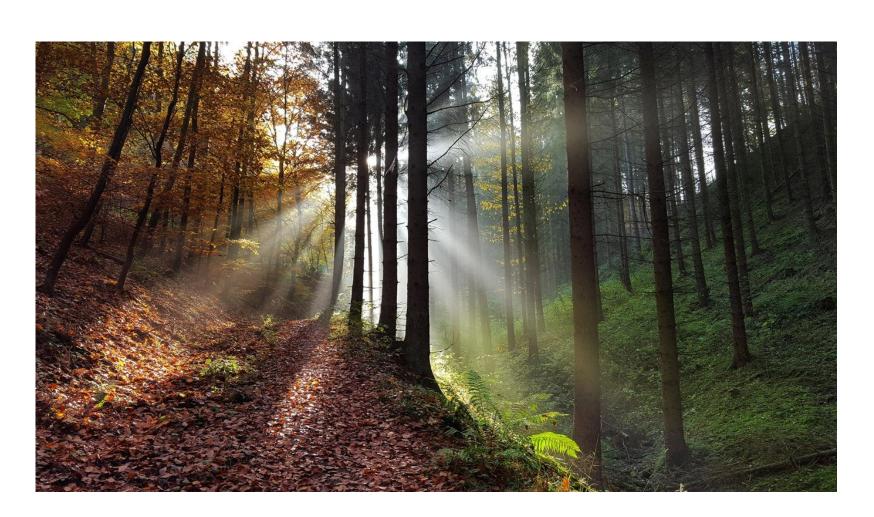
Mois d'octobre 2023





Nombre de permis émis Octobre 2023





- > 10 permis d'abattage d'arbres;
- 6 permis d'installations sanitaires;
- 5 permis de puits;
- 1 permis de renaturalisation de la bande riveraine;
- 4 permis de déblais / remblais

Suivi de la rencontre du CCE le 27 octobre 2023

Les points de discussions de l'ordre du jour

- Nouveau règlement sur les engrais et les pesticides
 - Action: Préparation de documents informatifs et explicatifs par les membres du CCE.
- Plan de communication
 - Action: Les membres prépareront un canevas et le présenteront.
- Préparation projet d'identification des rives protégées avec code-barre Action: Réflexion des membres sur les possibilités d'informer la population avec l'usage d'un code QR.
- Territoires protégés et coupes sélectives, discussion et implication
 Action : Recommandation des membres au conseil pour l'adoption d'une résolution afin d'obtenir le statut de protection ainsi qu'une implication plus importante.
- Fonds vert
 - Action: Rencontre et planification pour la mise en place.

Écocentre

Nous avons passé à l'horaire d'hiver. Depuis le début du mois de novembre, l'écocentre est ouvert 3 jours par semaine, soit les mardis, jeudis et samedis.

Voici quelques statistiques sur l'achalandage de l'écocentre depuis le début de l'année :

Jour	Moyenne du nombre de visites
	Janvier à octobre 2023
Dimanche	16,48
Mardi	19,3902439
Jeudi	13,70588235
Vendredi	29,48
Samedi	25,2195122

Pour un total de 3270 visites de janvier à octobre 2023





Informations diverses

- Entrée en fonction d'un nouvel inspecteur en urbanisme et environnement, monsieur Eric Rhéaume, à qui l'on souhaite la bienvenue;
- Départ de l'inspecteur en urbanisme et environnement, monsieur Marc-Antoine Lacoste;
- Adoption du nouveau règlement concernant l'utilisation des pesticides et des engrais sur le territoire de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson;
- Travail sur l'adoption et mise en place du FONDS VERT.

Suivi des surveillances de myriophylle à épis par FYTO Experts-conseils

Dans le cadre de notre mission de contrôle de la prolifération du myriophylle à épis au lac Masson, une vérification en plongée a été effectuée le 31 octobre 2023.

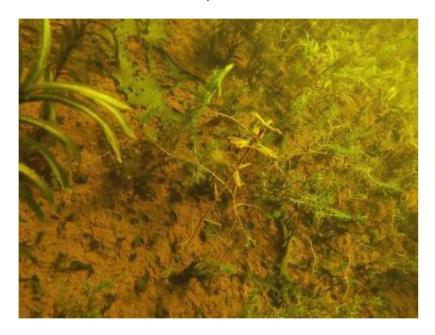
Cette opération a été menée à deux endroits clés : la baie désignée sur la carte ci-dessous et le débarcadère de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.





Suivi des surveillances de myriophylle à épis par FYTO Experts-conseils (suite)

Les résultats de la vérification sont extrêmement positifs. Seuls deux petits plants de myriophylle ont été découverts au débarcadère, ce qui démontre l'efficacité de nos efforts de contrôle et d'élimination. La photo suivante montre un des plants arrachés lors de la dernière plongée.



La présence minime de myriophylle confirme l'impact positif de nos interventions antérieures et justifie la pertinence de notre approche.